Groupama
ASSURANCE-CRÉDIT
& CAUTION

ATTESTATION DE GARANTIE FINANCIERE

(Articles R. 211-26 à R. 211-34 du Code du tourisme modifiés par le Décret n° 2017-1781 du 29 décembre 2017)

Nous, soussignés (dénomination) (Organisme de garantie collective, établissement de crédit, entreprise d'assurance ou groupement, répondant aux conditions prévues par les articles R. 211-26 et R. 211-29 du Code du tourisme)	**GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT & CAUTION**
Adresse	3, Place Marcel Paul - 92000 Nanterre
Représenté par (Nom, prénoms)	Monsieur Jean-Charles DONNET
Qualité	Responsable du Département Caution

Déclarons par la présente et en vertu du contrat n° **4000715698/1,** nous porter caution de :

Dénomination de la personne morale ou nom et prénoms de la personne physique	**CA DE LA BAIE DE SOMME**
Adresse	PLACE DE LA GARE IMMEUBLE GAROPOLE 80100 ABBEVILLE
SIREN	**200 070 993**

dans les conditions prévues par les articles L. 211-18 et R. 211-26 à R. 211-34 du Code du tourisme tels que modifiés par le Décret n° 2017-1871 du 29 décembre 2017 portant transposition de la Directive (UE) 2015/2302 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyages liées.

La présente garantie est valable du **1er janvier 2025** au **31 décembre 2027.**

La garantie financière s'étend aux activités exercées par les établissements secondaires (succursales ou points de vente de l'entreprise / l'organisme immatriculé) ou aux associations /organismes sans but lucratif (membres de l'union ou de la fédération immatriculée).

En toute hypothèse, la garantie financière cessera dans les conditions prévues par l'article R. 211-33 du Code du tourisme, tel que modifié par le décret n° 2015-1111 du 2 septembre 2015.

Fait à Paris, **16 octobre 2024**

Signature et cachet

Groupama Assurance-crédit & Caution
Siège social : 8-10 Rue d'Astorg - 75008 Paris
Bureaux : 3 Place Marcel Paul - 92000 Nanterre
SA au capital de 20 000 000 euros
RCS Paris B 380 810 283
Entreprise régie par le Codes des assurances